

Critères ESG/Impact

Starquest investit depuis plusieurs années sur des technologies à fort impact environnemental ou sociétal, avec pour objectif d'améliorer les conditions de vie et d'offrir un futur durable pour la collectivité. Forte de ces valeurs à l'origine de son projet, et des 10 années ayant permis leur déclinaison dans le portefeuille de participations, la société de gestion a décidé de structurer son approche ESG et Impact.

Starquest est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) et par conséquent intègre les aspects extra-financiers tels que les problématiques Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de ses portefeuilles. Afin de respecter au mieux les critères ESG, Starquest est accompagnée par le cabinet de conseil spécialisée en ESG, SIRSA. Cette démarche prend la forme d'une charte.

Charte ESG

1. Contexte et objectifs

Ce document détaille la prise en compte des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dans la politique d'investissement ainsi que dans la gestion de la société Starquest.

Cette charte répond aux prescriptions de l'article D 533-16-1 du Code Monétaire et financier. Starquest a signé les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies. Le respect de ces principes atteste de notre volonté d'aligner nos pratiques avec le best practice dans notre secteur d'activité.

Nous avons aussi pris l'engagement d'adopter une démarche respectueuse des critères ESG au sein de notre société de gestion et des sociétés détenues dans le portefeuille.

Starquest est signataire de la Charte d'Engagements des Investisseurs pour la Croissance en tant que membre de France Invest. La société de gestion partage les convictions exprimées par France Invest pour la Croissance sur les opportunités et risques environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise, à savoir que « les sociétés qui tiennent compte des questions ESG présentent une meilleure croissance, sont plus rentables et peuvent réaliser davantage d'économies sur les coûts ». Starquest appuie sa démarche sur le livre blanc (France Invest 2018) et a adhéré à la Charte Parité de France Invest en 2020.

2. Engagements

Lors de l'étude des investissements, nous nous engageons à analyser systématiquement les enjeux environnementaux, sociaux humains et de bonne gouvernance et nous identifions les incidences négatives sur l'environnement et la société.

Environnement

- S'il s'avère que l'activité de la société cible est nuisible pour l'environnement, et identifié lors d'une due diligence, la société de gestion met fin au processus d'analyse et de sélection ;

- La Société promeut les bonnes pratiques en matière d'optimisation de la consommation d'énergie et la préservation d'eau. Elle a mis en œuvre des initiatives visant à réduire leur empreinte environnementale : recyclage des déchets, mesures de réduction d'énergie dans les locaux, etc ;
- Engagement dans la Commission Climat France Invest depuis 2017 ;
- Engagement dans la Commission Taxonomie France Invest depuis 2020 ;
- Engagement dans la Commission Impact France Invest depuis 2021.

Social et Humain

- Les fonds gérés par Starquest s'interdisent d'investir dans la pornographie, la drogue et les addictions, ainsi que dans l'armement et toute autre activité portant atteinte à l'intégrité des personnes. La société de gestion respecte ainsi les Conventions d'Ottawa et d'Oslo signées par la France en 1997 et 2008 respectivement concernant la production d'armes controversées telles que les mines anti-personnelles ou les armes à sous-munitions ;
- Starquest met en œuvre une gestion responsable des ressources humaines : les collaborateurs bénéficient de formations, d'entretiens d'évaluation annuels et de participation aux bénéfices de l'entreprise, de participation aux carried interests ;
- Starquest respecte les critères de parité : 4 hommes et 7 femmes.

Bonne Gouvernance

De par la nature de son activité d'investissement dans des entreprises non cotées, Starquest a mis en place des systèmes de gouvernance afin d'assurer le succès et la pérennité de ses investissements.

- Avant chaque investissement, la gouvernance de la société cible est ajustée quand cela est nécessaire pour mettre en place un Conseil d'Administration ou d'un Comité de Surveillance composé d'experts, fondateurs et investisseurs, dont Starquest sera partie prenante ;
- La société de gestion veille à respecter les lois, conventions et règlements qui lui sont applicables ainsi que leur respect par les entreprises qu'elle accompagne ;
- Starquest veille au respect de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent, la corruption et le financement du terrorisme au sein de la société de gestion et dans les entreprises qu'elle accompagne ;
- Les reportings aux investisseurs fournis par la société de gestion sont destinés à promouvoir la transparence.

3. Politique de rémunération

La politique de rémunération mise en place au sein de la SGP encourage la prise en compte des risques de durabilité dans les processus de décision d'investissement ou de conseil, notamment dans le cas de certain carried interest basé sur des critères extra-financiers. Dans notre politique d'investissement, nous prenons en compte et nous purgeons les conflits d'intérêt qui seraient potentiellement préjudiciables aux intérêts des souscripteurs.